

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 16/11/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en pédiatrie
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 10069 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV – RAIATEA - Hôpital d'Uturoa (Maternité-Pédiatrie 1)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le praticien assure l'accueil et la prise en charge pédiatrique et néo-natale des enfants hospitalisés ou admis en consultation dans les services de l'unité de « Pédiatrie » de l'hôpital de Uturoa. Il forme le personnel, dans son domaine de compétences. Il participe au bon fonctionnement du service et à la permanence des soins.
9	EFFECTIFS ENCADRES : A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin chef de l'unité
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureau, téléphone, ordinateur, accès internet, e-mail
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Participation au service d'astreinte à domicile ; - Droit à la formation continue.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à la prise en charge des urgences pédiatriques sur sollicitation des médecins urgentistes et assurer la prise en charge néo-natale de l'hôpital disposant d'une maternité de niveau II ; - Assurer la prise en charge des enfants hospitalisés, les consultations externes de pédiatrie et les visites systématiques des nouveau-nés de la Maternité ; - Participer à la formation du personnel paramédical des services de l'unité des consultations externes de l'hôpital ; - Effectuer des missions mensuelles de consultations de pédiatrie avancées dans les îles Sous-le-Vent.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux différentes commissions (Commission médicale d'établissement – CME, Commission de lutte contre les infections nosocomiales – C.L.I.N, etc....) et sous-commissions de l'établissement ; - Participer à la réalisation et la mise en œuvre des projets de service ; - Participer à l'élaboration et l'évaluation des protocoles de service ; - Participer à l'hygiène hospitalière ; - Participer aux séances d'enseignement et de perfectionnement du personnel médical et paramédical.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Praticien hospitalier
16	SPÉCIALITÉ SOUHAITABLE : - Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de pédiatrie ou Certificat d'études spécialisées (CES) de pédiatrie et puériculture ;

	- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en pédiatrie sur le territoire français.
--	--

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ;		X	
	- Faculté d'adaptation aux singularités du terrain et au changement ;		X	
	- Polyvalence ;		X	
	- Esprit d'équipe ;		X	
	- Disponibilité ;		X	
	- Diplomatie ;		X	
	- Pédagogie.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Ancienneté acquise dans les domaines de la pédiatrie
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : - Formation en néonatalogie et urgence pédiatrique
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent :

Date :

Signature :